



CENTRE SPORTIF REGIONAL ET CENTRE CANTONAL DE PROTECTION CIVILE

COUVET - NE

Maître de l'ouvrage

Etat de Neuchâtel
Commune de Couvet
Syndicat intercommunal du
Centre sportif régional

Représentation :
Département de la Justice, de la
Santé et de la Sécurité (DJSS)

Architectes

Jean-Baptiste Ferrari SA
architecte EPFL/SIA
galerie St-François B
1003 Lausanne

Collaborateurs:
Eusebio Arias
Christophe Birraux

Ingénieurs civils

RBA-ICR
Realini+Bader SA
ICR SA
2053 Cernier
2012 Auvonnier

Bureaux techniques

Electricité:
Projelectro SA
rue du Temple-Allemand 111
2301 La Chaux-de-Fonds

Sanitaire:
Raphaël Bischof
Rue Pourtales 10
2000 Neuchâtel

Chauffage/Ventilation:
Planair
Crêts 108a
2314 La Sagne

Géotechnique:
De Cérenville géotechnique SA
chemin des Champs-Courbes 17
1024 Ecublens

Acoustique/Physique du bâtiment:
Gilbert Monay
avenue Vinet 25
1004 Lausanne

Géomètre

Blaise Elzingre
rue du Grenier 11
2114 Fleurier

Coordonnées

Rue du Clos Pury
2108 Couvet

Conception
Concours d'architecture: 1991
Projet: 1995 - 1997

Réalisation Mise en service: 2001

Photos

Lignes harmonieuses et simples, distribution claire où les matériaux naturels dominent. Immergé dans la nappe phréatique, le bâtiment s'appuie sur un réseau de pieux susceptible de reprendre aussi bien les efforts de traction que de compression.

1



HISTORIQUE / SITUATION

Intérêt locaux, régionaux et cantonaux : un traitement commun intéressant. Implanté à Couvet, le centre sportif du Vallon illustre la volonté des communes du Val de Travers de compléter leur offre en équipements sportifs modernes tout en satisfaisant aux besoins de la commune de Couvet en matière de salle de sport répondant aux exigences scolaires. Cette réalisation contribue de même à concrétiser la politique de décentralisation voulue par les autorités de l'Etat, en permettant à l'Office de la PCI d'y aménager son centre d'instruction.

Le projet a fait l'objet, en 1991, d'un concours d'architecture qui a permis au jury formé à cette occasion de recommander, à l'unanimité,

la poursuite des études en vue de réaliser le projet retenu. D'étapes administratives en obligations légales, le début des travaux a pu être enfin fixé à fin 1998 et la mise à disposition des locaux était réalisée environ deux ans plus tard.

PROGRAMME

Des objectifs clairement définis et séparés.

Les intentions formulées en vue de la construction dessinent d'emblée la séparation claire entre les besoins sportifs et ceux de la PCI. Pour les premiers, le programme définit l'intégration d'une piscine couverte de 25,00 m, avec bassin d'apprentissage et bassin équipé d'un fond mobile. S'y adjoignent une double salle de gymnastique, des locaux destinés



2

3



à la pratique du fitness, un "centre de bien-être", l'ensemble complétant le terrain de football existant, une piste d'athlétisme à quatre couloirs et diverses installations annexes.

Pour la Protection Civile, le centre d'instruction prévoit six classes, une salle de théorie, un réfectoire, des garages à matériel, ateliers et locaux de service.

Un abri public de 366 places et un abri privé de 90 places complètent ce programme qui comprend par ailleurs 645 m² d'hébergement, un restaurant de 520 m² et 730 m² de vestiaires.

L'ensemble s'inscrit dans un volume SIA de 70'000 m³ avec 8'880 m² de surface brute de planchers.

PROJET

4



Conception rigoureuse, inscrite dans un cadre économique précis et strict.

Du point de vue architectural, la réflexion a porté sur le thème de la limite urbaine. Celui-ci a été abordé en disposant une volumétrie claire, compacte, dans une géométrie perpendiculaire à la rivière. Le bâtiment regarde l'agglomération de Couvet et la colline du cimetière, qui domine.

Le regroupement de fonctions à priori étrangères (sport et protection civile) permet de développer des relations tant spatiales que fonctionnelles au bénéfice du projet considéré comme un tout, dans lequel l'espace d'entrée du hall principal joue le rôle d'articulation et de point de repère.

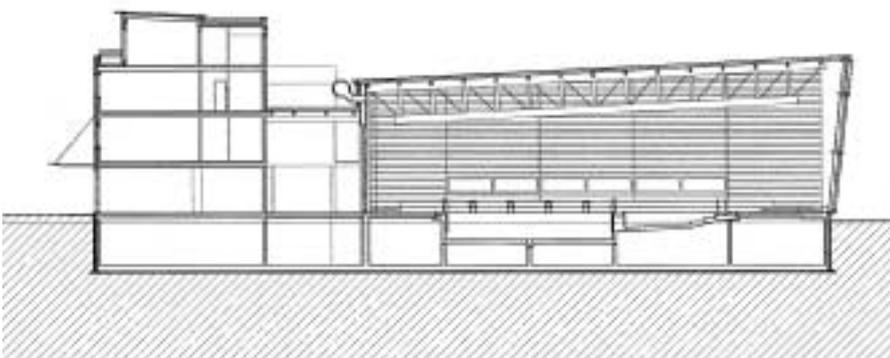
En ce qui concerne le choix des matériaux mis en œuvre, tant dans les structures que dans les revêtements, on a retenu en majorité des matériaux naturels: pierre (Alba Quarzit) et parquet pour les sols, voisinant avec des lambris phoniques en bois et des bétons apparents ou des revêtements de façades constitués de crépis minéral, avec des vitrages en menuiserie traditionnelle bois-métal.

Ces choix permettent à la fois de répondre aux intentions architecturales et d'inscrire la réalisation dans les limites d'un budget précis et strict, tout en favorisant l'utilisation de produits susceptibles de mettre en valeur le savoir-faire de l'industrie et de l'artisanat local. Il en découle finalement une ambiance originale, ludique et chaleureuse.

D'autres aspects techniques permettent par ailleurs de limiter rationnellement non seulement les coûts de construction, mais aussi ceux de l'exploitation. On a ainsi opté pour un chauffage principal alimenté par une chaudière de 1'000 kW, à fonctionnement mixte, copeaux de bois et gaz naturel, cette installation fournissant l'énergie complémentaire à celle que dispense les 99 m² de capteurs solaires thermiques.

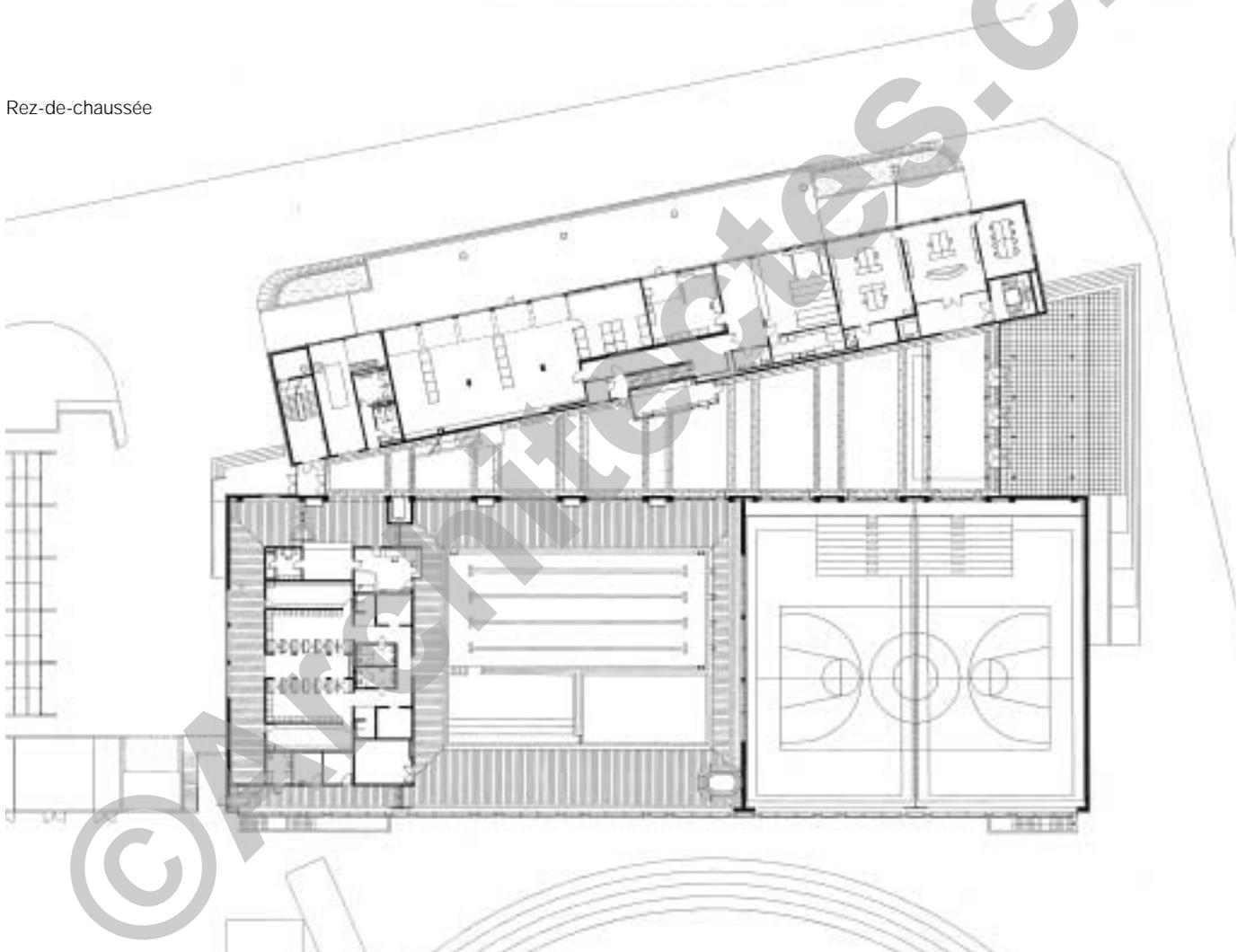
Une récupération de chaleur s'effectue sur les systèmes de ventilation et sur le circuit d'eau de la piscine.

Coupe transversale

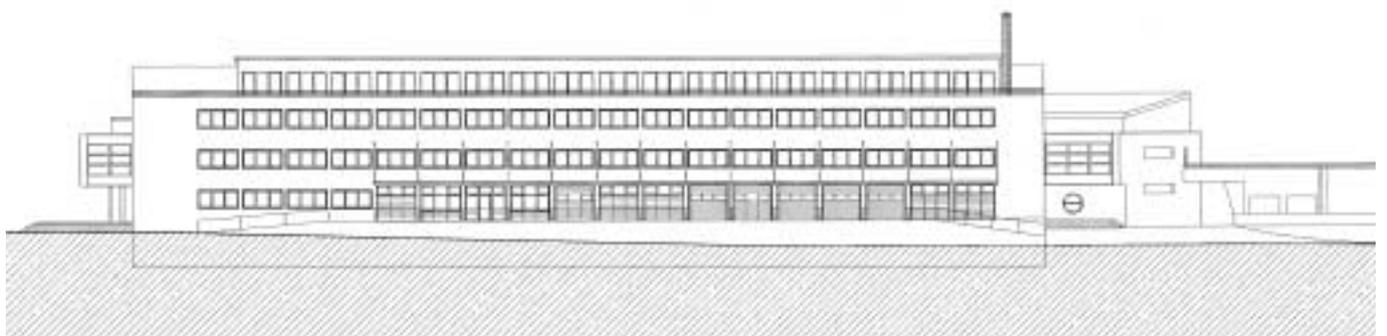




Rez-de-chaussée



Façade Nord-Est





Caractéristiques générales

Surface du terrain :	30'400 m ²	Volume SIA :	70'000 m ³
Surface brute de planchers :	8'880 m ²	Prix au m ³ SIA (CFC 2):	274.-
Emprise au rez :	4'922 m ²	Abri PC: type/place:	336 + 90 pl.



Seo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Infrastructure, génie civil
terrassémentAssociation d'entreprises
**FACCHINETTI SA - PACI SA
BIERI-GRISONI SA - LBG SA**
p.a. Lavoyer-Bettinelli-Girod SA
2108 Couvet

Ventilation

NEUHAUS SA
1004 LausanneGénie civil
Béton armé des
aménagements extérieursConsortium
**C.GC SA CARAVAGGI
COMINA SA - H.MARTI SA
F.PIEMONTESE SA - PIZZERA SA**
2005 NeuchâtelMenuiserie extérieure
fenêtres, revêtement
façades, façade vitréeConsortium Entreprises
du Val-de-Travers
BUCHS Frères
2117 La Côte-aux-FéesMaçonnerie, béton armé
gros oeuvre**F. BERNASCONI & Cie SA**
2206 Les Geneveys-sur-CoffraneRevêtements de parois
intérieures salle de gym
et piscine**MARTIAL RITZ SA**
2006 NeuchâtelAménagements extérieurs
place de jeux et de sportsConsortium
**H. MARTI SA
C.GC SA CARAVAGGI
COMINA SA
F.PIEMONTESE SA - PIZZERA SA**
2000 NeuchâtelFond mobile du bassin
polyvalent**FEHLMANN SA**
3053 Münchenbuchsee

Isolation périphérique

Association d'entreprises
**BUSCHINI SA & MAULINI
CONSTRUCTION SA**
2114 Fleurier

Chaudière à bois

SCHMID SA
1510 Moudon

Étanchéité piscine

BIOLLAY SA
1027 Lonay

Ferblanterie

Consortium
**ERNST KÄSLIN SA
GOTTBURG**
2017 Boudry

Étanchéité

GENEUX DANCET SA
1400 Yverdon

Chapes

LIROM CHAPE SA
2525 Le LanderonPortes industrielles,
sectionnelles et d'agrès**CLOTURALU**
2105 Travers

Portes et barrières

METALU
2108 CouvetMurs non-porteurs TC
isotex locaux PC
dalles et mursAssociation d'entreprises
du Val-de-Travers
**CODONI SA - BAILLOD
PYTHON Sàrl - MAULINI SA
FREY & Fils - LAMBELET
CONSTRUCTION SA
MORET & Fils**
2108 Couvet

Détection incendie

**SIEMENS BUILDING
TECHNOLOGIES SA**
Cerberus Division
1052 Le Mont-sur-LausanneCharpente, fermes por-
teuses système Ferwood
pannes, chevrons
platonageConsortium Entreprises
du Val-de-Travers
BUCHS Frères
2117 La Côte-aux-Fées

Menuiserie intérieure

STAR-CITY SA
1026 Echandens

Chauffage

PAERLI-LITTORAL SA
2000 Neuchâtel

Constructions métalliques

STEINER SA
2300 La Chaux-de-Fonds

Pieux et palplanches

TRABAT SA
2013 ColombierÉclairage des places
de sport**TRILUX SA**
2000 NeuchâtelVitrages de séparation
portes de circulation
agencement buvette**MENUISERIE VAUTHIER SA**
2017 Boudry